

Dans ce numéro

Mot d'introduction	1
Le Plan Epargne d'Entreprise	1-2
Les Marchés en 2021, analyse et perspectives par T. Fournet	2-4

Dans cette lettre trimestrielle, nous reviendrons rapidement sur l'intérêt des Plans d'Epargne d'Entreprise. N'hésitez pas à nous interroger pour toute question complémentaire : poleprevoyance@optifinance.net.

Thomas Fournet de la société Montbleu Finance nous fait part de son analyse et des perspectives sur les marchés financiers, en cette année 2021.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

L'équipe OPTI FINANCE

Le Plan Epargne Entreprise

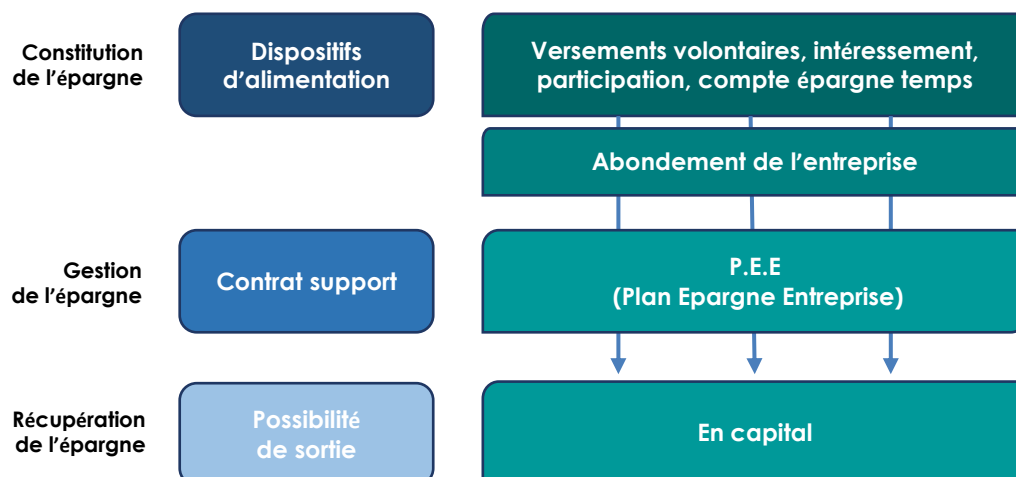
Un système d'épargne collectif facultatif

Il permet de se constituer un portefeuille de valeurs mobilières avec l'aide de l'entreprise.

Qui sont les bénéficiaires ?

Tous les salariés sont concernés, il n'est pas possible de réserver ce plan pour une catégorie de salariés. Toutefois, une condition d'ancienneté peut être exigée (3 mois maximum). Les salariés ne sont pas les seuls à pouvoir bénéficier de ce plan. En effet, les entreprises dont l'effectif est compris entre 1 et 250 salariés, les chefs d'entreprises et leur conjoint collaborateur ou associé peuvent également en bénéficier.

Comment fonctionne le Plan Epargne Entreprise ?



Les versements volontaires, l'intéressement, la participation et le compte épargne temps sont des sources d'alimentation émanant du salarié.

L'abondement, conditionné aux versements des salariés, est effectué par l'entreprise en respectant les plafonds et les modalités définies à la mise en place du PEE comme, le taux d'abondement, l'ancienneté...



Les sommes détenues dans le PEE **sont bloquées pendant 5 ans** avec des possibilités de débloqué anticipé.

Quelle fiscalité à l'entrée et à la sortie ?

Fiscalité à l'entrée					
	Versements volontaires	Intéressement	Abondement	Participation	Compte épargne temps
Impôt sur le revenu I.R	Ne sont pas déductibles	Non soumis à l'I.R			
Charges sociales	Pas d'exonération	Exonérées (dans la limite des plafonds respectifs)			Exonération partielle
Forfait social	-	Entreprise < 250 salariés = 0 % Entreprise > 250 salariés = 20 %	Entreprise < 50 salariés = 0 % Entreprise > 50 salariés = 20 %		Non applicable
Prélèvement sociaux	9.7 %				

Fiscalité à la sortie			
		I.R	CSG - CRDS
Sortie en capital	Versement	Néant	
	Plus-value	Néant	17.2 %

Les Marchés en 2021, analyse et perspectives, par Thomas FOURNET (Gérant)



Montbleu Finance est une société de gestion indépendante agréée en 2007 et basée à Paris.

Montbleu finance est avant tout une dynamique entrepreneuriale initiée par Sophie Fournet et Éric Venet qui ont décidé de mettre leur expertise au service d'un seul métier : **La gestion de portefeuille.**

Notre ADN historique est centré sur la gestion actions avec une optique de long terme. Notre modèle repose sur une analyse fondamentale poussée des entreprises aboutissant à un *stock-picking* focalisé sur la valeur. Notre expertise s'est historiquement développée sur deux segments du marché : les PME/ETI françaises et le secteur du luxe. Sur nos fonds flexibles, nous privilégions une approche par les risques.

Quelle lecture avez-vous des évènements récents ? Quelles ont été les actions entreprises par vos équipes de gestion pour y faire face ?

Après un début d'année exceptionnel pour les marchés actions stimulé par un scénario décrit par de nombreux gérants comme une situation « Goldilocks » (forte croissance économique, inflation modérée, soutien monétaire sans limite), le narratif *bullish* a commencé à s'étioler lors de ce dernier trimestre. Les trois risques qui obsèdent les marchés depuis le début de l'année (sanitaire, inflationniste, monétaire) ont ainsi commencé à occuper une place de plus en plus prépondérante. A ces trois risques s'en est rajouté un quatrième : la Chine.

Le risque sanitaire, principale inquiétude depuis l'avènement de la pandémie en mars 2020, s'est considérablement réduit lors des deux premiers trimestres 2021 grâce aux campagnes massives de vaccination à travers le monde. Néanmoins, la persistance du variant delta aux Etats-Unis associé à un ralentissement du taux de vaccination (stagnation autour de 55%) a conduit la Fed à revoir fortement à la baisse sa prévision de croissance pour 2021 à 5,9% contre 7% en juin.

Le risque inflationniste et son impact sur les taux d'intérêt est au centre des préoccupations des investisseurs en 2021. Après une première vague d'inquiétude au premier trimestre propulsant le taux à 10 ans américain au-dessus de 1,70% et une accalmie au second trimestre grâce au narratif rassurant des banques centrales, la perspective d'un choc inflationniste durable a fait son grand retour fin septembre. Les entreprises risquent ainsi de se retrouver prises en ciseaux entre une contraction de leurs marges (surtout dans l'industrie) et une augmentation du coût du capital.

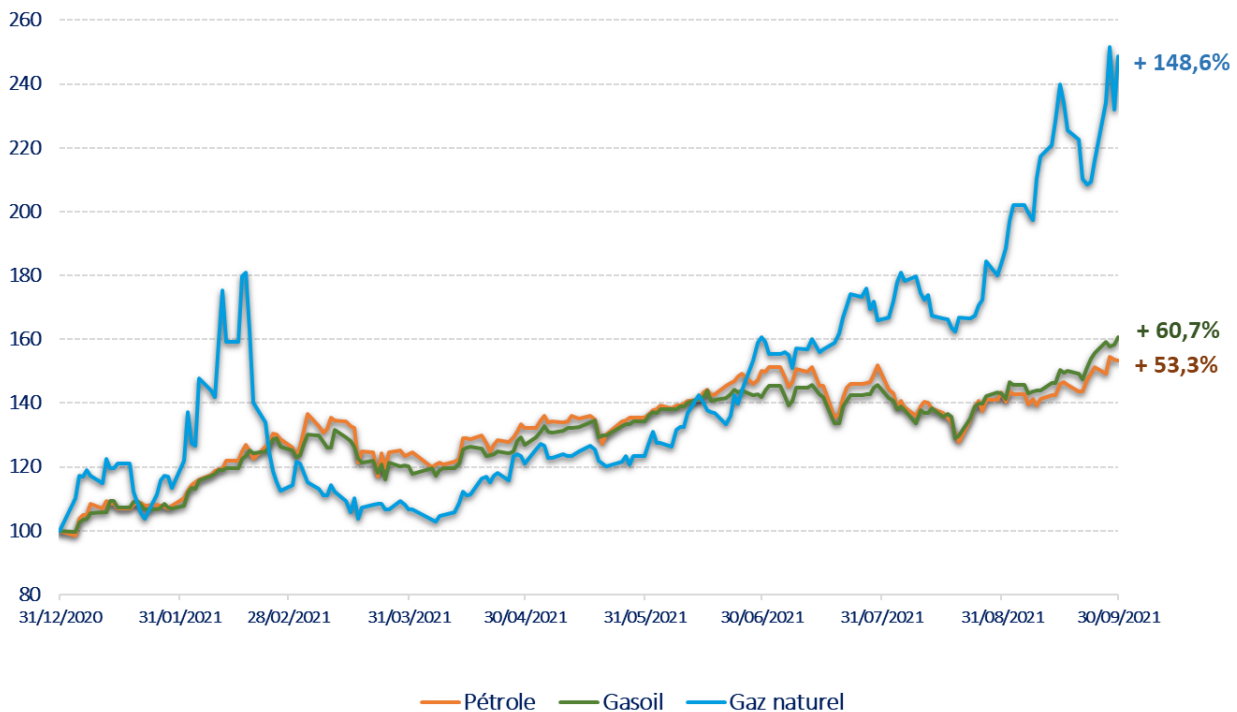
La politique monétaire des banques centrales est un risque cyclique avec lequel les investisseurs doivent composer depuis toujours, et notamment depuis 2008. Après avoir injecté 4 000 M\$ et 1 850 M€ depuis mars 2020 afin de soutenir le système économique et financier, la Fed et la BCE s'orientent désormais lentement mais sûrement vers un resserrement monétaire. Face à une inflation moins transitoire qu'annoncée au second trimestre, ce resserrement, ou *tapering*, pourrait démarrer dès novembre.

Le nouveau risque du trimestre vient de l'Empire du Milieu. Entre durcissement réglementaire affectant de nombreux secteurs (technologie, éducation, immobilier et énergie), faillite d'Evergrande (deuxième promoteur immobilier du pays) signalant la fin potentielle d'un cycle immobilier haussier de 25 ans et les récentes coupures d'énergie afin de limiter la pollution, la Chine est passée en quelques mois de locomotive imperturbable de la croissance mondiale à mère de toutes les inquiétudes.

Face à ces risques, nous avons réalisé courant septembre plusieurs arbitrages sur nos portefeuilles. Nous avons porté la part de liquidités au sein de nos comptes de gestion privée et de nos fonds Montbleu Étoiles et Sélection Alpha Valeurs Europe autour de 15%. Sur Montbleu Cordée, nous avons réduit notre exposition actions de 32% à 26% et ainsi porté notre poche cash à 10%. Quant à D.Fi, nous avons soldé notre exposition directe aux actions chinoises et augmenté notre couverture sur indices afin de limiter le *downside risk* et la volatilité.

Comment voyez-vous les marchés évoluer sur les mois à venir ? Faut-il se méfier de la fin de l'année ?

Pétrole, Gasoil et Gaz naturel (31/12/2020 – 30/09/2021)



Prévoir l'évolution des marchés financiers à court terme est un exercice auquel nous ne nous risquerons pas. Néanmoins, les risques évoqués appellent à une certaine prudence.

Comme illustré sur le graphique ci-dessus, un nouveau facteur est venu assombrir le tableau : la perspective d'une crise énergétique en Europe. En Grande-Bretagne, la perturbation des chaînes d'approvisionnement causée par le Brexit (notamment le manque de routiers) provoque en ce moment une pénurie totale d'essence.

Alors que les 8 000 stations-services du pays sont désormais presque à sec, la situation commence à devenir particulièrement problématique pour les secteurs de la santé et du transport. En Europe, la forte hausse des prix du gaz naturel, conséquence d'une forte reprise de la demande et d'une baisse de l'offre provoquée par des facteurs météorologiques, la politique environnementale de l'Union Européenne (quotas d'émission) et un zeste de mauvaise volonté russe, a provoqué une explosion des prix de l'électricité. En Espagne et au Portugal, le prix du mégawatt/heure a ainsi triplé en 6 mois pour atteindre 175€. La crise, qui force déjà les gouvernements à réagir pour protéger le consommateur (comme en France), ne devrait pas s'améliorer avec l'arrivée de l'hiver.

Dans ce contexte, nous favorisons en Europe le secteur bancaire, qui va bénéficier de la hausse des taux et du retour des dividendes et programmes de rachat d'actions, et le secteur de l'énergie (pétrole & gaz), notamment les entreprises périphériques (transport, ingénierie) qui ont particulièrement souffert du manque d'investissement des grands groupes ces 18 derniers mois.

Si nous ne pouvons faire de prédiction quant à l'évolution des marchés, tout porte à croire que nous entrons dans une période de volatilité accrue. Notre mission est désormais de garder la tête froide afin de saisir toutes les opportunités qui vont s'offrir à nous.

Malgré ces risques, nous restons intimement persuadés que l'investissement en actions reste la meilleure source de rendement à long terme. Pour reprendre une citation bien connue :

« Le temps passé investi est plus rentable que le temps passé à essayer de rentrer au meilleur prix ».



Siège Social

15 Bd René Levasseur
CS 41311
72013 LE MANS cedex 2

02 43 23 51 00

optifinance@optifinance.net

www.optifinance.net



Le Mans

Rouen

Rennes

Paris

Cholet

Vannes

Tours

Nantes

La Rochelle

Brest et Morlaix

A fin septembre 2021

	Au 30/06/2021	Evolution 2021	Evolution sur 3 ans	Evolution sur 5 ans	Evolution sur 10 ans	
Indices Boursiers	Cac 40	6 520.01 PTS	+17,45%	+18,69%	+46,57%	+118,65%
	Euro Stoxx 50	4 048.08 PTS	+13,95%	+19,09%	+34,84%	+85,72%
	Dow Jones	33 843.92 PTS	+10,58%	+27,91%	+84,86%	+210,11%
	MSCI World	3 006.60 PTS	+13,56%	+37,02%	+74,65%	+195,17%
	MSCI Emergents	1 253.10 PTS	-1,02%	+22,47%	+46,17%	+80,81%
Taux	Eonia	-0,488 %	-2,21%	+38,75%	+48,02%	-133,29%
	Euribor 3 mois	-0,547 %	+3,18%	+93,43%	+169,61%	-135,48%
	OAT 10 ans	+0,156 %	-145,35%	-80,72%	-18,88%	-94,02%
	Parité €/ \$	1.159 USD	-5,28%	-0,22%	+3,13%	-13,62%
	Or	1757.20 USD	-7,42%	+47,39%	+33,54%	+8,15%
	Pétrole	78,52 USD	+53,30%	-5,08%	+62,77%	-25,52%

Taux d'intérêt légal, juillet 2021 :

- Créances des personnes physiques (hors besoins professionnels) : 3,12%
- Autres cas : 0,76%

Taux Livret A, Bleu et LDD : 0,50 %

SMIC horaire brut, octobre 2021 : 10,48 €

Inflation (tabac compris) sur 12 mois : +1,9 %
Base 107,05 (Indice INSEE, août 2021)

PASS 2021 : 41 136 €

Indice de référence des loyers (IRL) :

2^{ème} trim. 2021 : 131,12 pts (+0,42 % sur 1 an)

Indice du coût de la construction (ICC) :

2^{ème} trim. 2021 : 1821 (+3,88 % sur 1 an)

Seuil d'exonération de l'IFI : 1 300 000 €